

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Aquitaine Limousin Poitou-Charentes		
Sur proposition du Conseil Scientifique Territorial de Bordeaux		
Avis n° 2016-6		
Date de validation officielle : 22 Mars 2016	Objet : Avis sur le plan de gestion de la RNN de Hourtin	Vote : ----- -- Présents : 28 Représentés : 10 ----- -- Pour:38 Contre:0 Abstention :0

### **Exposé des motifs**

Les rapporteurs ont relu le document qui a été revu pour tenir compte de leurs observations. Ils ont effectué une tournée de terrain le 9 décembre 2015 (voir le CR, 3 pages, en PJ).

Les rédacteurs du plan de gestion (deux agents de l'ONF : F. Bottin, conservateur de la Réserve et P. Tourneur, chargé d'études) ont présenté ce document lors de la réunion CSRPN du 6 janvier 2016.

### **Rappel de quelques caractéristiques de la RNN**

Décret ministériel de création du 15 décembre 2009.

Superficie de 2151 ha, dont 1200 ha de dune boisée, 300 ha de marais arrière-dunaires et 80 ha de dune bordière non boisée.

Propriété de l'État en majorité (1775 ha de forêt domaniale), 173 ha de Communal, 170 ha au Département et 5 ha de privé.

Un fort intérêt patrimonial : transect complet des systèmes dunaires de type aquitain, 43 types d'habitats, dont 26 d'intérêt communautaire...

**Le plan de gestion** comprend deux tomes (tome 1 diagnostic et tome 2 plan de gestion 2015-2019) et un troisième document d'annexes.

Le tome 1 est subdivisé en plusieurs chapitres :

- Environnement et patrimoine naturel,
- Habitats et espèces (flore, faune, évaluation patrimoniale),
- Cadre socio-économique et culturel,
- Vocation d'accueil et de pédagogie,
- Valeur patrimoniale et enjeux.

Le tome 2 rappelle le contexte et les enjeux, fixe les objectifs à long terme et les objectifs opérationnels et enfin détaille les actions dans une série de « fiches actions »...

### **Éléments de discussion en réunion du CSRPN**

#### **Validation des listes d'espèces végétales par le CBNSA**

Les tableaux d'espèces sont basés sur la méthodologie 2009-2010 du CBNSA, les bioévaluations doivent être actualisées pour intégrer les connaissances actuelles... Certains niveaux d'enjeux sont aussi à rediscuter (par exemple l'enjeu faible pour les

dunes boisées à Chêne vert)... A noter la très grande valeur patrimoniale de *Deschampsia setacea* (la population du Palu de Molua serait une des seules connues en Aquitaine à ce jour) et de *Isoetes boryana* (présence à confirmer). La Réserve a donc une grande responsabilité patrimoniale pour ces espèces.

**Prévoir d'actualiser la carte des habitats de la zone humide** du Palu de Molua. Ce point est très important pour préciser les objectifs et évaluer le résultat des actions... notamment pour étudier les liens entre les communautés végétales et le fonctionnement hydraulique.

**Grand intérêt des cortèges fongiques** de la forêt de « vieilles dunes »... Une gestion sylvicole adaptée, préservant les sols relativement évolués de ces forêts anciennes et favorisant leur maturation, est à privilégier.

Ce plan de gestion prévoit une **diversification de la sylviculture, action très positive** pour la biodiversité, et aussi pour la diversité génétique (le massif comprend une unité de conservation des ressources génétiques, mesure rarement prise en compte dans les Réserves).

**Interopérabilité** : il faut s'assurer que les données d'observations collectées sur la RNN sont bien reversées dans les bases de données publiques des observatoires sur la biodiversité végétale et animale.

**Bien relier les actions aux enjeux par grands types d'habitats.** Une bonne définition des « paysages objectifs » permet une bonne évaluation des trajectoires proposées.

#### **Quel suivi des fluctuations de la nappe dans les zones humides ?**

Collaboration avec le SIABVELG qui joue un rôle majeur pour le niveau des eaux côté lac (sud), et contrôle plus fort des autres flux par la Réserve (début de recréation des conditions naturelles, et mesures pour éviter les assècs trop précoces au printemps...).

**Perspectives d'extension.** Une extension serait d'un grand intérêt pour conforter les zones humides de la partie est, de façon à englober si possible à terme l'ensemble de l'unité fonctionnelle du Palu de Molua. Pour le moment, de façon indirecte, les principes de gestion de la Réserve sont étendues à des parcelles ENS contiguës.

**Influence de la fréquentation touristique.** Une des difficultés provient de la route départementale (dégâts sur les animaux et risques humains), des ralentisseurs sont envisagés... Par ailleurs, un volet pédagogique important prend en compte ce caractère de la Réserve.

#### **Examen du CSRPN, sur proposition du CST Bordeaux**

**Sur la forme** : bonne présentation générale, avec strict respect du guide ATEN/RNF de 2006.

#### **Sur le diagnostic (tome 1)**

Une réserve à la fois vaste et diversifiée, un transect complet de la plage au plateau landais, à travers un éco-complexe remarquable dont la grande richesse est démontrée par les listes d'habitats et d'espèces.

Le diagnostic de ce premier plan de gestion est très avancé, il bénéficie de nombreux inventaires réalisés dans le cadre du suivi littoral depuis plus de dix ans, et ceux engagés dès le stade du projet de RNN. Les méthodes d'inventaire et de suivi respectent des protocoles rigoureux (notamment ceux des réseaux naturalistes de l'ONF et ceux mis au point avec le CBNSA) ... Les évaluations patrimoniales sont également bien engagées.

De solides partenariats sont noués avec les collectivités territoriales (Région, Département, Communes), ainsi qu'avec les divers organismes impliqués dans la gestion du territoire de la RNN.

Les actions pédagogiques sont également bien définies et concertées. Enfin la valeur patrimoniale est démontrée, et les enjeux structurés de façon claire et sobre.

Finalement un diagnostic rigoureux, et très complet pour un premier plan de gestion.

### **Sur la plan de gestion 2015-2019 (tome 2)**

#### **Pertinence des objectifs**

Les objectifs sont clairement définis, réalistes, et cohérents avec les enjeux.

#### **Pertinence des actions**

Une grande partie des actions sont en cours, toutes sont réalisables.

### **Recommandations diverses**

**Observations sur le périmètre** : il a vocation à être conforté dans le secteur des zones humides, y compris des forêts de lande de la bordure externe du plateau landais.

La **géodiversité** est un des points forts de la Réserve. La variété des formes et de leur genèse mériterait d'être mise en exergue. Des recherches complémentaires sur l'âge des dunes seraient à engager.

**Typologie des habitats** : prévoir un rattachement des listes à la typologie EUNIS qui remplace CORINE-Biotopes selon les recommandations du Muséum national d'histoire naturelle.

**Carte des habitats de la zone humide du Palu de Molua** : prévoir une réalisation de la carte des habitats, dès 2016 ou 2017 pour affiner la nature des interventions et leurs évaluations.

**Actualisation des listes d'espèces végétales et de la bioévaluation.** A la suite de la réunion du CSRPN, le CBNSA a transmis à l'ONF une actualisation de la bioévaluation des listes d'espèces végétales et des habitats. Elles seront mises à jour.

**Gestion sylvicole.** Il est envisagé de tester la futaie irrégulière de Pin maritime pour étudier son impact en matière de biodiversité.

**Conservation génétique.** Cet objectif déjà pris en compte, pourrait être renforcé, l'INRA propose un accompagnement scientifique pour mettre en valeur le rôle de conservatoire génétique (Pin et Chênes) des deux RNN (Hourtin et Cousseau).

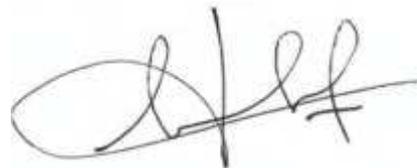
**Conseil scientifique et synergie avec la RNN de Cousseau.** Un appui scientifique est nécessaire à la définition des objectifs, des actions de gestion et de conservation, des protocoles de suivi. Si l'on ne peut mettre en place un conseil scientifique, trop lourd à gérer, il est nécessaire de formaliser des conventions de collaboration avec les Universités et Centres de recherche dans divers domaines (géomorphologie, écologie végétale et animale, écologie du paysage, hydrologie...). C'est l'intérêt de tous de penser ces collaborations sur un domaine géographique plus large que la RNN, notamment en synergie avec la RNN de Cousseau et aussi avec la RBD de Virevieille, Vignotte et Batejin (zone humide du sud de la forêt domaniale de Lacanau).

#### **Décision du CSRPN-ALPC**

**A la suite de l'exposé des motifs, après échanges, sur proposition du CST-B, le CSRPN ALPC réuni en séance plénière le 22/03/16 émet un avis favorable à la demande de travaux sur la RNN des dunes et marais d'Hourtin**

A Artigues-près-Bordeaux, le 22 mars 2016.

Le Président du CSRPN-ALPC



Laurent CHABROL